



ACTIVITE DU GUICHET UNIQUE OMAA BRETAGNE, POINT AU 31/05/2021 INCLUS

POUR L'ANNÉE 2020-2021

DÉCLARATIONS

Du 1^{er} août 2020 au 31 mai 2021, 92 déclarations ont été enregistrées.

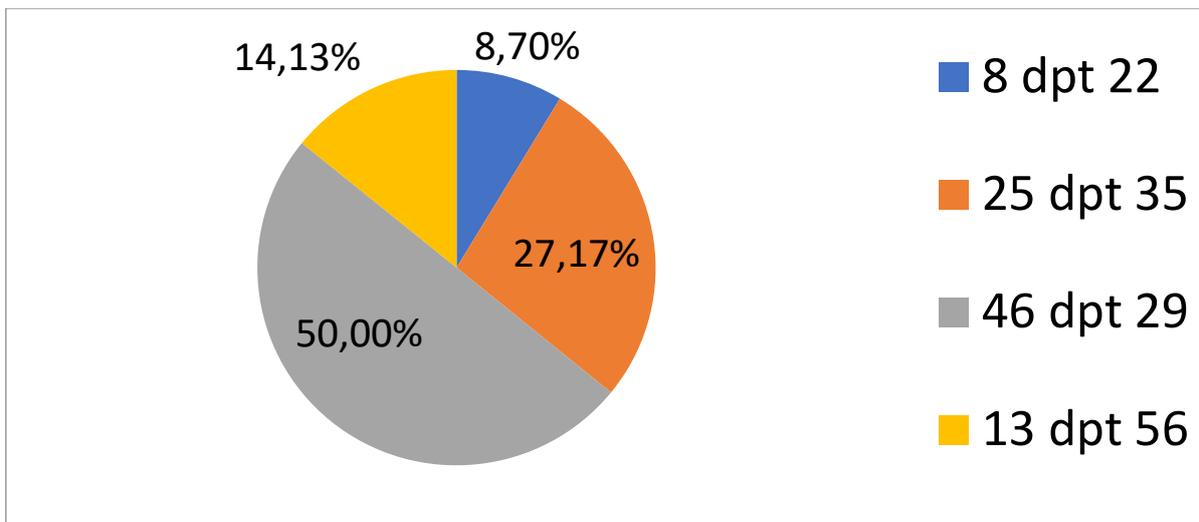


Figure 1 : Répartition départementale des déclarations

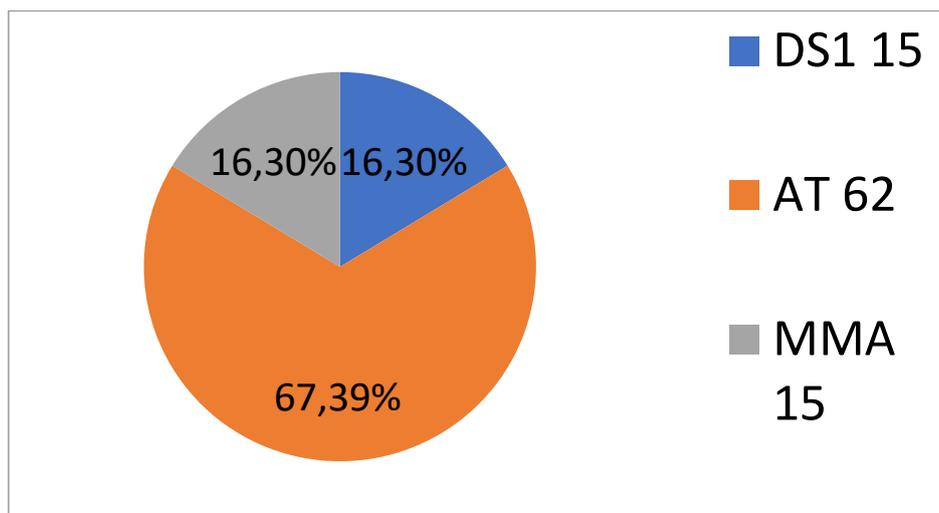


Figure 2 : Répartition des déclarations par orientation (Danger sanitaire de 1ere catégorie, Mortalité Massive Aiguë et Autres Troubles)

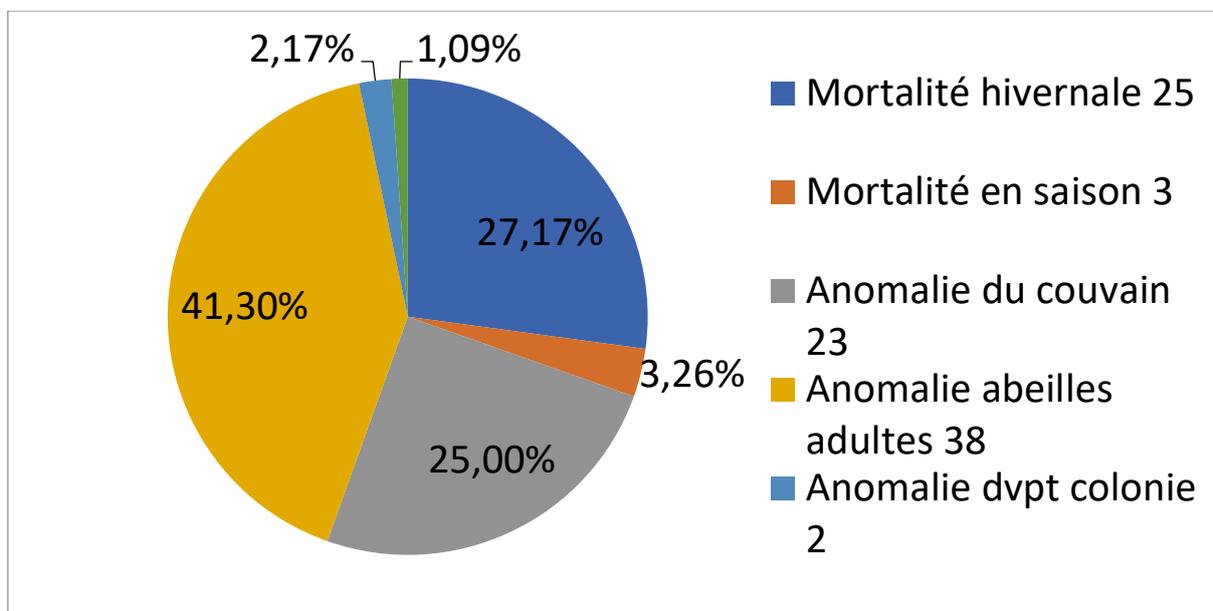


Figure 3 : Répartition des déclarations en fonction du type de trouble.

Rq : Les mortalités devant les ruches entrent dans les anomalies d'abeilles adultes.

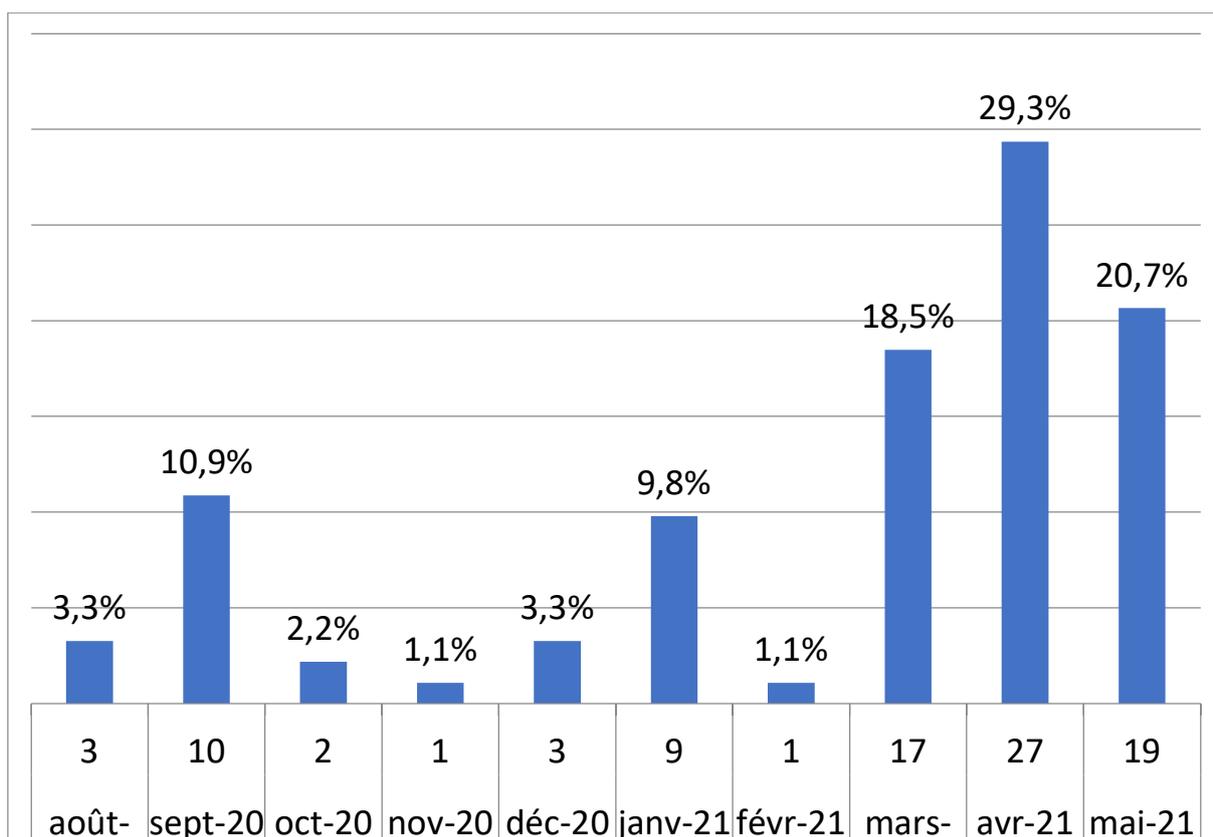


Figure 4 : Répartition temporelle des déclarations

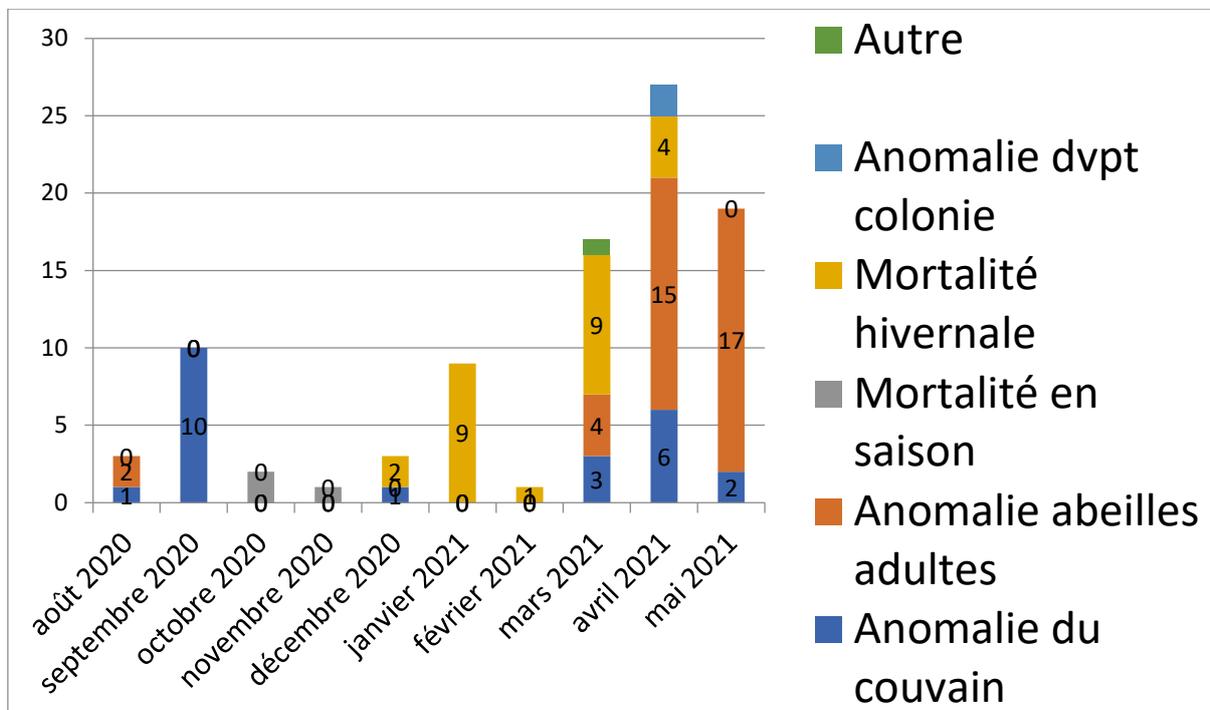


Figure 5 : Répartition temporelle et en fonction du type de troubles des déclarations

On remarque en particulier de nombreuses déclarations d'abeilles mortes devant les ruches comme en 2019, avec une amplification au fil des mois de mars, avril et mai.

INVESTIGATIONS

Depuis le 1^{er} août 2020, 70 investigations ont été réalisées, ce qui signifie que 76 % des déclarations ont été suivies d'une investigation.

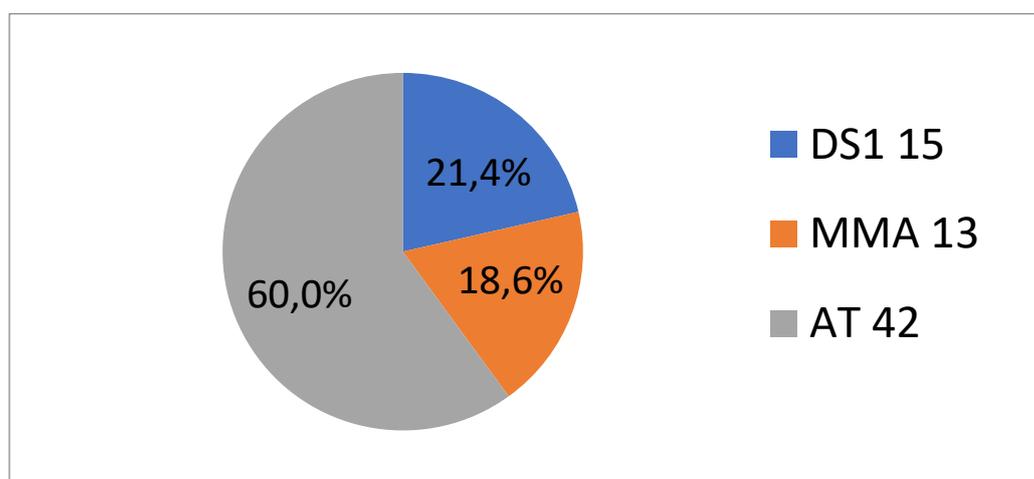


Figure 6 : Répartition des investigations en fonction de leur orientation.

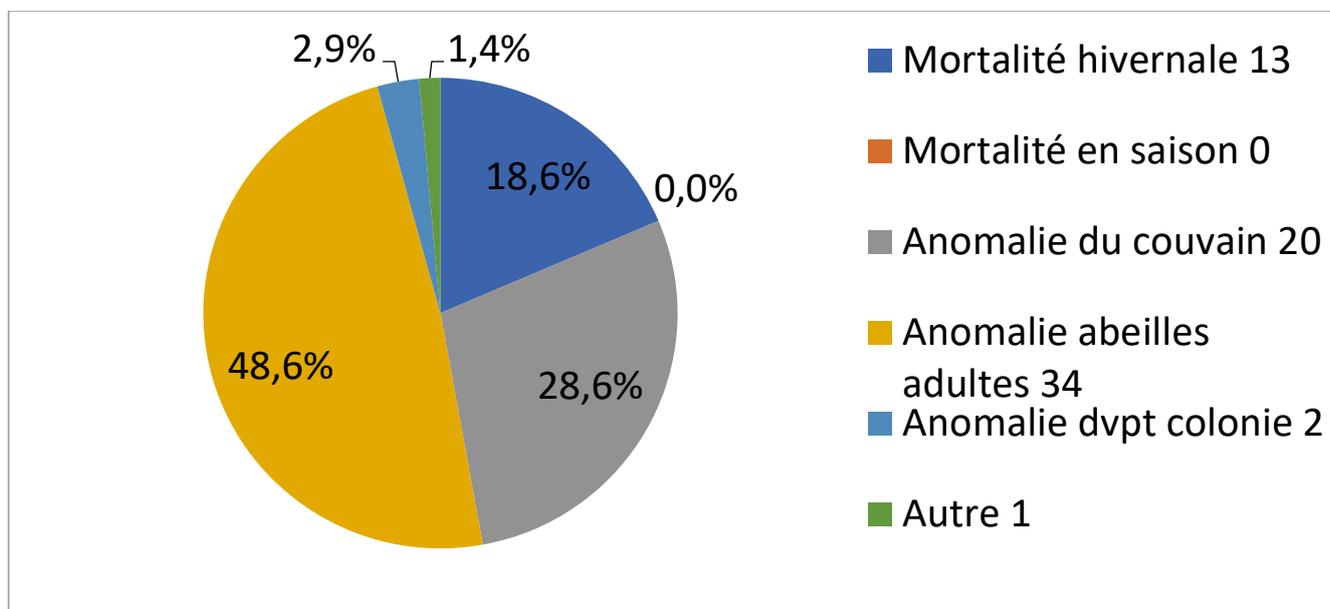


Figure 7 : Répartition des investigations en fonction du type de trouble.

On retrouve une majorité d'investigations sur des cas d'abeilles mortes devant les ruches. Pour certaines, les analyses sont encore en cours, mais nous pouvons déjà constater pour les cas pour lesquels nous avons les résultats une forte implication du virus CBPV (Chronic, Bee Paralysis Virus ou virus de la Maladie Noire) avec parfois des co-facteurs toxiques.

CONCLUSION

Cette importance grandissante du virus de la maladie noire n'est pas propre à notre région, les cas ont été nombreux en 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes. L'objectif du travail que nous réalisons au sein de l'OMAA est de mieux en connaître les facteurs favorisant ou co-facteurs. **Pour cela, vos déclarations sont indispensables et il est également indispensable qu'elles soient précoces en particulier pour pouvoir rechercher des co-facteurs toxiques éventuels lors de troubles massifs et aigus.**